

Le 8 avril 2022

À l'intention des membres du comité de vigilance CVGMR

**Objet : Résultats des émissions atmosphériques (four 4)
Reprise janvier 2022**

Mesdames,
Messieurs,

Veillez trouver ci-joint le rapport des résultats des émissions atmosphériques au four 4 du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec, lesquelles données ont été transmises dernièrement par la firme Consular.

La reprise fait suite à la deuxième campagne annuelle d'échantillonnage de septembre 2021, par Consular, durant laquelle la conformité environnementale avait été observée pour tous les paramètres réglementés au RAA, à l'exception des dioxines et furannes au four 4 (dépassement de 4 fois la norme fixée à 0,08 ng/m³R corrigée à 11% O₂).


À la lumière des résultats obtenus pour cette reprise 2022, le four 4 respecte les normes environnementales du RAA et les teneurs-types opérationnelles du CCME pour tous les paramètres échantillonnés, soit :

- = RAA (Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère) : dioxines-furannes, monoxyde de carbone, particules filtrables et mercure
- = CCME (Conseil canadien des ministres de l'environnement) : autres métaux (arsenic, cadmium, chrome, nickel et plomb)

La Ville est donc rassurée du bon fonctionnement de son équipement d'incinération, lequel est opéré depuis plusieurs mois avec les brûleurs au gaz naturel. Tel que le prévoit la réglementation, la prochaine campagne 2022 est déjà prévue (en juin) de même que celle complémentaire (en septembre).

Pour toute question, je demeure disponible.

Cordiales salutations,



Cécile Cognet, ing.
Conseillère en environnement
Cecile.cognet@ville.quebec.qc.ca

p. j. Rapport de Consulair #22-7097

c. c. Stephan Bugay, directeur d'arrondissement, Arrondissements de Beauport
et Charlesbourg
Matthieu Alibert, directeur de division - PCE
Richard Laramée, directeur de division - PVI